



## « Lutte contre la pauvreté des femmes : préalables institutionnels et actions, cas du Tchad »

Lutter contre la pauvreté, c'est chercher à rétablir un équilibre absent, une confiance rompue. C'est aussi aider les gens en les rendant autonomes, capables de voler de leurs propres ailes quel que soit le poids du passé, l'âge, l'état de santé, la condition sociale, les choix de vie aussi.

### 1. Analyse du cadre institutionnel

Au Tchad le cadre institutionnel de promotion des droits des femmes est constitué de plusieurs structures :

- Les institutions publiques, et services spécifiques chargés de la promotion féminine ou du genre

Le mécanisme national de promotion du genre, responsable des questions de promotion de la femme et du genre : le ministère de la Femme et de la Protection de l'Enfance (MFPE) a pour mandat la coordination des interventions en matière d'égalité et d'équité de genre, l'autonomisation de la femme, l'appui-conseil, le suivi-évaluation et le plaidoyer pour l'égalité et l'équité de genre, ainsi que la mobilisation des ressources destinées à financer la mise en œuvre des politiques et des programmes de développement.

Les populations pauvres sont souvent plus exposées à la criminalité, car elles sont plus vulnérables aux activités criminelles telles que le vol et le trafic de drogue. Cela peut entraîner des coûts élevés pour les gouvernements en termes de dépenses liées à la justice pénale et à la sécurité publique. Les populations pauvres ont également souvent un accès limité à l'éducation et aux soins de santé, ce qui peut réduire leur capacité à travailler et à être productives. Cela peut réduire la croissance économique à long terme.

Les actions diverses et multiformes mises en œuvre par le ministère de la femme, de la protection de l'enfance avec l'appui des PTF(partenaire technique financier) en partenariat avec les OSCs vont du plaidoyer aux études et recherches, à la sensibilisation en matière de protection des droits de la femme et des questions de genre, en passant par le renforcement des capacités des femmes dans les domaines économiques, sociaux et politiques, pour l'amélioration des conditions de vie des femmes ; ceci à travers les actions de lutte contre la pauvreté afin de contribuer à changer leur position dans la société.

### **Les organisations de la société civile (y compris les Organisations Communautaires de Base-OCB).**

Les femmes tchadiennes représentent plus de 52% de la population, aussi bien en milieu rural qu'urbain et contribuent au développement social, économique et politique de leur communauté et de leur pays.

Il y a aujourd'hui un nombre élevé d'Organisations de la Société Civile organisées en associations, en groupements en union, en coopératives (en général d'intérêt économique) et contribuent à la réalisation des objectifs de l'égalité et de l'équité entre les sexes, d'autonomisation, d'accompagnement des femmes et des filles pour lutter contre la pauvreté ; c'est le cas de l'Organisation Internationale des Femmes du Millénaire Section du Tchad (OIFM), en partenariat avec l'Association Regards de Femmes. Ces OSC ont pour vision de contribuer à l'atteinte de l'objectif 5 des ODD : « Parvenir à l'égalité des sexes ». Elles œuvrent pour promouvoir le statut des femmes et filles rurales, autonomiser et accompagner toutes les femmes et les filles, plaider et conscientiser sur les violences liées au genre et la connaissance des droits des femmes.

### **Nos actions au Tchad**

L'OIFM a bénéficié d'une subvention de l'Agence Française de Développement (AFD) à travers le projet Féministes en Action piloté par Oxfam au Tchad. Grâce à ce partenariat, elle a mis en œuvre **des actions qui** répondent aux besoins pratiques des femmes, c'est-à-dire

les besoins relatifs à l'amélioration de leurs conditions de vie (Lutte contre la pauvreté, violences basées sur le genre, accès à la terre, aux Activités Génératrices de revenus, à l'Education, à la santé de la reproduction, protection de l'environnement, à l'accès aux droits par les femmes et fille).

Ce projet a eu un impact positif en matière de renforcement des capacités, l'accompagnement des femmes dans les activités génératrices de revenus, la forte capacité de mobilisation sociale des bénéficiaires qui ont su mutualiser leurs ressources (savoir, expérience, argent/tontines) la compréhension et la connaissance de leurs droits en milieu rural.

### **Témoignages des femmes bénéficiaires du fond féministes**

Dans la province du Mandoul, nous avons recueillis pendant nos activités (formations et sensibilisations) des témoignages de quelques représentantes des groupements sur les difficultés rencontrées dans leur travail :« **Nous voulons juste que l'État et ses partenaires mettent des moyens à notre disposition pour que nous menions à bien notre mission qui est celle d'avoir une société débarrassée des discriminations basées sur le genre et les inégalités** ».

### **Les défis**

Les organisations féminines font face à plusieurs défis.

Au sein des organisations féminines, les problèmes que nous identifions le plus souvent sont le fait que les autorités locales n'adhèrent pas à la lutte pour la réduction des inégalités et elles font prévaloir le droit coutumier sur les textes de la République. La partialité des autorités dans l'exécution des décisions ne facilite pas le travail que font ces organisations.

Les pesanteurs socioculturelles empêchent l'exécution des activités prévues dans leurs plan d'action et réduisent leur impact.

Mais à la vue de tous ces défis, les organisations féminines disposent d'énormes atouts pour pouvoir les relever, il s'agit notamment de :

- L'expérience terrain et la connaissance du cadre légal ;
- La capacité de plaider ;

- La proximité avec les bénéficiaires et dispositifs de mobilisation interne des fonds ;
- La disponibilité des ressources humaines et le leadership féminin.

### Les partenaires techniques et financiers

Les partenaires Techniques et Financiers (PTF) en matière de promotion des droits des femmes ont été d'un appui non négligeable dans les domaines d'intervention suivants :

- La Sécurité alimentaire et nutrition des femmes et des filles;
- La Participation des femmes au développement agricole ou accès à la terre;
- Le renforcement des capacités des femmes et filles
- La lutte contre les Violences faites aux femmes et aux filles
- L'autonomisation, l'entrepreneuriat et l'accompagnement des femmes et filles pour éliminer la faim et la pauvreté

Commenté [MM1]: Reformuler pour plus de clarté.

Ce volontarisme dans la société civile a été le moyen par lequel les femmes se sont engagées dans le processus démocratique du pays pour mieux promouvoir et protéger leurs droits.

Malgré les efforts fournis dans le domaine de notre lutte pour la promotion du statut de la femme, nous rencontrons quelques fois des obstacles, dans les activités menées dans le cadre de ce projet le plus souvent dus : aux us et coutumes qui pèsent et empêchent de mener à bien la lutte ; la mauvaise interprétation des textes religieux, l'influence de l'entourage (la mauvaise foi des hommes qui n'encouragent pas les femmes et les jalouent...)

En conclusion, la lutte contre la pauvreté nécessite une **approche globale et coordonnée**, qui combine l'investissement dans l'éducation, les soins de santé et le développement économique avec des mesures de lutte contre la corruption et l'aide humanitaire en cas de crise.

JE VOUS REMERCIE

Nous concluons ainsi en disant que beaucoup restent à faire dans ce processus de lutte pour l'atteinte de l'objectif 5 des ODD : « Parvenir à l'égalité des sexes ».

